34 bis

Nous soussignés Commissaires nommés par l'académie royale de Chirurgie pour donner notre rapport au sujet de deux observations + communiquées a la dite académie par Monsieur Meyraux l'ainé Maitre en chirurgie a proyenne. après les avoir murement examinées, et les ayant trouvées remplies d'impuritiés, nous n'avons pas crûs devoir en faire un rapport favorable, ainsy nous estimons qu'elles ne peuvent estre d'aucun usage pour l'academie. Fait a paris le huit avril Mil sept cent cinquante six.

+ sur deux accouchemens contre nature

ij [signature]

[signature]

[signature]

ARC 28d 12 n°64

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE